

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

# LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2014 relatif à l'accréditation de l'Université Sorbonne Université habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. Yanis AIT HAMMOU, né le 21 Septembre 1997 à IFERHOUNENE (ALGERIE),

en vue de son inscription à la licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévues par les textes réglementaires ;

Vu le parcours type **INFORMATIQUE**

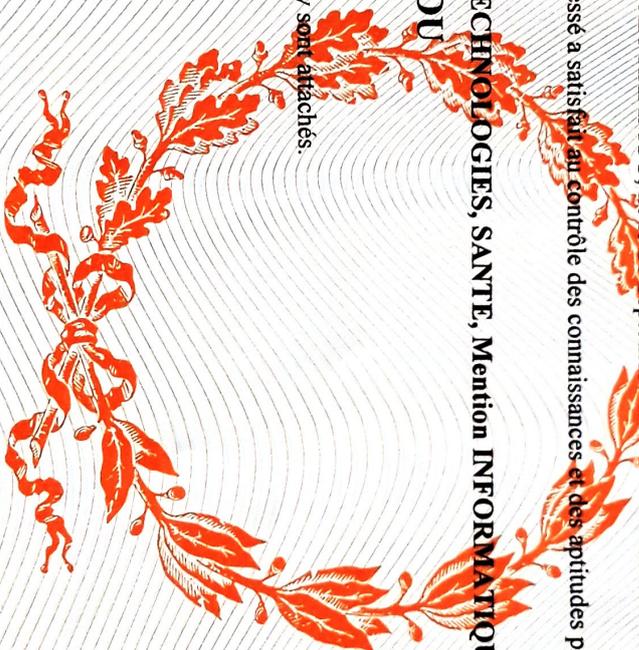
Le diplôme de **LICENCE DE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, Mention INFORMATIQUE**

est délivré à **M. Yanis AIT HAMMOU**

au titre de l'année universitaire 2018-2019,

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.



Fait à Paris, le 28 Juin 2019

*Le titulaire*

SORBONU 13380908

201901284

*Le Président de l'Université Sorbonne Université*

JEAN CHAMBAZ

*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



GILLES PÉCOURT